

CLDR

Compte-rendu / 07 novembre 2023

Commune d'Etalle

Participants :

- Pour les membres de la CLDR (11) : voir liste en annexe 1
dont, pour la Commune : Melissa Hanus, Henri Thiry, Jean-Luc Falmagne et Lieve Van Buggenhout
- Pour le Collège communal : Sébastien Peiffer
- Pour Mobicoop : Mélanie Grégoire
- Pour la Fondation rurale de Wallonie : Alisée Lequeux et Alexandra Thiry

Ordre du jour :

- Suivi des conventions (Vance)
- Prochaine demande de convention
- Présentation du projet d'autostop solidaire (Mobicoop)
- Divers

Annexes

- Liste de présences
- Présentation Mobicoop

1. Introduction

La réunion est introduite par le Bourgmestre, Henri Thiry.

2. Suivi des conventions

Aménagement du presbytère et de ses abords en maison multiservices & aménagement du terrain du grand feu en espace partagé à Vance

Historique

- Septembre 2022 : approbation du PCDR par le Gouvernement wallon
- Mars 2023 : dépôt des deux premières demandes de convention

Actualités

- Juillet 2023 : approbation des deux fiches-projets de Vance par la Ministre
- Désignation d'un auteur de projet : A.3 Architecture (Arlon)

Et maintenant ? / Suites

- Rencontre avec les représentants des futurs utilisateurs le 10/11/2023
- Travail sur l'avant-projet par l'auteur
- Présentation de l'avant-projet aux habitants, utilisateurs et à la CLDR
- Présentation de l'avant-projet à la DGO3 pour approbation aux alentours de juin 2024

Espace de convivialité nature à Chantemelle

La Commune n'a pas encore reçu de retour de la part de la Ministre à ce sujet.

3. Prochaine demande de convention

a. Contexte

Pour rappel, les Communes ont la possibilité de déposer une demande de convention lors de deux sessions : mars & septembre.

En raison des élections régionales de 2024, la prochaine session sera particulière :

- Date de remise des dossiers avancée : février au lieu de mars
- Moyens financiers au prorata du nombre de mois où la Ministre Tellier est en fonction

De plus, en raison des élections communales de 2024, le Collège ne souhaite pas sélectionner une convention dont l'estimatif grèverait le budget du futur conseil. Enfin, le Collège estime important que la prochaine demande de convention concerne un village qui n'ait pas encore eu de projets en développement rural.

Tenant compte de ces éléments, le Collège a réexaminé la liste des projets du PCDR et propose à la CLDR de choisir entre ces deux projets :

- Mortinsart – aménagement des abords du lavoir
- Sivry – aménagement de la placette centrale

b. Mortinsart – aménagement des abords du lavoir

La fiche-projet PM-3-9 « Mortinsart – aménagement des abords du lavoir » dans le détail :

Le projet vise à valoriser le site du lavoir de Mortinsart par la création d'un espace extérieur convivial destiné à devenir un lieu de rencontres entre habitants, un site adapté à l'organisation d'activités villageoises. L'arrière et les côtés du bâtiment seront nettoyés, assainis, pour pouvoir accueillir divers équipements restant à préciser, comme un kiosque à barbecue, des bancs, une petite aire de jeux. Ce



projet sera aussi mis à profit pour finaliser la restauration du lavoir (rafraîchissement des crépis intérieur et extérieur, rénovation du trop-plein d'évacuation des eaux). Enfin, des panneaux didactiques rappelleront la fonction passée de ces lieux.



Afin de permettre à la CLDR de mieux visualiser ce qu'il est possible de faire, la FRW présente un exemple de projet similaire réalisé en développement rural, le lavoir de Thibessart (Léglise).

Réalisé en 2020, la CLDR de Léglise souhaitait cette rénovation pour trois raisons :

- Sauvegarde et restauration du patrimoine
- But pédagogique avec installation d'un panneau didactique
- Convivialité (espace pique-nique)



c. Sivry - aménagement de la placette centrale

La fiche-projet PM-3-10 « Sivry – aménagement de la placette centrale » dans le détail :

Le projet consiste en une mise en valeur du petit espace public, situé au milieu du village, en bordure de voirie, où se trouvent le lavoir, un abribus (sans usage), une plaine de jeux et un bel arbre. Il s'agira de procéder à un entretien approfondi du lieu, un rafraîchissement et une remise en valeur et en service du lavoir (au profit des agriculteurs, entre autres usagers), l'installation d'une aire de pique-nique, une sécurisation et une signalisation appropriée de l'endroit, de ses fonctions, de son histoire (lavoir). Le projet consistera également en la création d'une liaison sécurisée, en bordure de voirie, entre la placette centrale et la maison de village, distante de quelques centaines de mètres.



Ici aussi, un exemple de projet similaire réalisé en développement rural a été présenté à la CLDR. Il s'agit de l'aménagement de la Place du champ de foire à Tintigny.



Ce projet a été réalisé en 2019. La CLDR de Tintigny souhaitait ce projet pour trois raisons :

- Sauvegarde et restauration du patrimoine (fontaine aux lions)
- Sécurisation d'un carrefour
- Création d'une voie lente vers l'arrière de la maison communale



Remarques et questions CLDR :

Par rapport à Sivry

- Sivry a déjà une salle de village et une plaine de jeux. Or, les habitants de Mortinsart n'ont pas de lieu de convivialité où se rassembler. Il semble plus pertinent de lancer d'abord la convention de Mortinsart.
- Concernant l'aménagement du carrefour à Sivry, la route principale appartient à la Région wallonne et non à la Commune. Il y a donc peu de possibilité d'actions.

Par rapport à Mortinsart

- Il existe une plaine de jeux dans le village mais elle est dans un état lamentable.
- Le lavoir est déjà un espace que les enfants utilisent pour jouer donc cela pourrait être intéressant d'y apporter des aménagements adéquats.
- Il y a un intérêt à sauvegarder les bacs, car il est nécessaire de respecter la biodiversité qui y est présente.
- Aucune présence de voitures sur le site du lavoir : c'est sûr pour les utilisateurs de l'espace.
- Il y a un cours d'eau qui passe sur le terrain : il faudra penser à la sécurité avec les enfants.
- Il y a un problème d'égouts.
- C'est important de conserver le patrimoine et donc de continuer la restauration du lavoir (qui n'est pas classé). Y ajouter un espace de convivialité est une bonne idée.
- Les autobloquants qui ont été placés dernièrement à l'avant du lavoir dénaturent le lavoir (qui est entouré de pavés du pays). S'il y a restauration, il faudrait envisager de réaménager cette zone afin de respecter au mieux l'aspect patrimoine.

Remarque générale

- L'idée de rénover les lavoirs correspond bien à l'esprit de l'asbl Archetal qui a déjà rénové plusieurs lavoirs sur la commune.

Les membres présents semblent plutôt en faveur de l'aménagement des abords du lavoir de Mortinsart. Cependant, étant donné que le quorum nécessaire n'est pas atteint, **le choix définitif est reporté à la séance du 16 novembre.**

4. Présentation de Mobicoop

La présentation, réalisée par Mélanie Grégoire (chargée de projet), est disponible en annexe 2. En séance, la CLDR a travaillé sur la sélection des endroits où seront mis les points d'arrêt dans chaque village de la commune.

Questions et remarques CLDR :

- Il sera possible de se rendre à un endroit extérieur au territoire repris dans le projet (12 communes en Sud-Luxembourg), comme par exemple au Luxembourg. Par contre, dans un premier temps il n'y aura pas de points d'arrêt physiques en dehors de ce territoire (aspect qui pourra peut-être évoluer en fonction des besoins), ce qui peut compliquer le retour vers son domicile.
- Quid des assurances ? Chaque conducteur se doit d'être en ordre d'assurance (cf. charte) et c'est donc ce document qui couvre le trajet. La chargée de projet se renseigne que se passe-t-il en cas de non-respect de la charte.
- Le projet dans sa globalité est une bonne idée, peut-être plus à destination des jeunes. Il faudra y penser dans la communication (vers les écoles, les clubs sportifs, etc.)

5. Divers : composition CLDR

Un nouveau membre, Guy Fagny, rejoint la CLDR : bienvenue ! Laurence Libois démissionne.

*Pour la FRW,
Alisée Lequeux & Alexandra Thiry*



ANNEXES

1. Liste des présences
2. Présentation Mobicoop

Annexe 1 : Liste des présences

Présents (11) :

Bricot	Fabienne
Falmagne	Jean-Luc
Hanus	Melissa
Lemaire	Aurélien
Lemaire	Pierre
Neuberg	Cécile
Renauld	Marie
Thiry	Henri
Van Buggenhout	Lieve
Verlaine	Louis
Warzée	Pierre

Excusés (14) :

Bechet	Michel
Boussard	Roger
Collignon	Joseph
Comblen	Julie
Dury	Caroline
Fagny	Guy
Felten	Sylvain
Lequeux	Françoise
Maillen	Angélique
Nougarède	François
Pirard	Michel
Postal	Thierry
Servais	Jean-Marc
Verlaine	Cindy

Annexe 2 : Présentation Mobicoop



mobicoop

Sud-Lux

Projet Mobicoop Sud-Lux
Mise en place d'un dispositif de
mobilité solidaire et de proximité



rezo.
pouce

Un service mobicoop

Programme

- **Le projet**
- **Le dispositif**
- **Planification**
- **Les arrêts sur le pouce**
- **Aide pour le lancement**



mobicoop

Sud-Lux



**rezo.
pouce**
Un service mobicoop

Le projet

Introduction

- **P**our donner suite à la demande d'un groupe de citoyens de la commune de Saint-Léger, 12 communes du Sud de la Province du Luxembourg, accompagnée par la Fondation Rurale de Wallonie, se sont associées pour mettre en place un système d'autostop organisé, serein et solidaire sur leur territoire.
- **C**e projet se veut un service complémentaire et alternatif à l'autosolisme en milieu rural, en complémentarité de l'offre de transports collectifs existante.
- **L**es 12 communes ont constitué en octobre 2022 l'asbl « Autostop solidaire en Sud-Luxembourg », et se sont fait accompagner d'acteurs externes (Infor-Jeunes, FRW, citoyens, SPW-MI...).



Projet

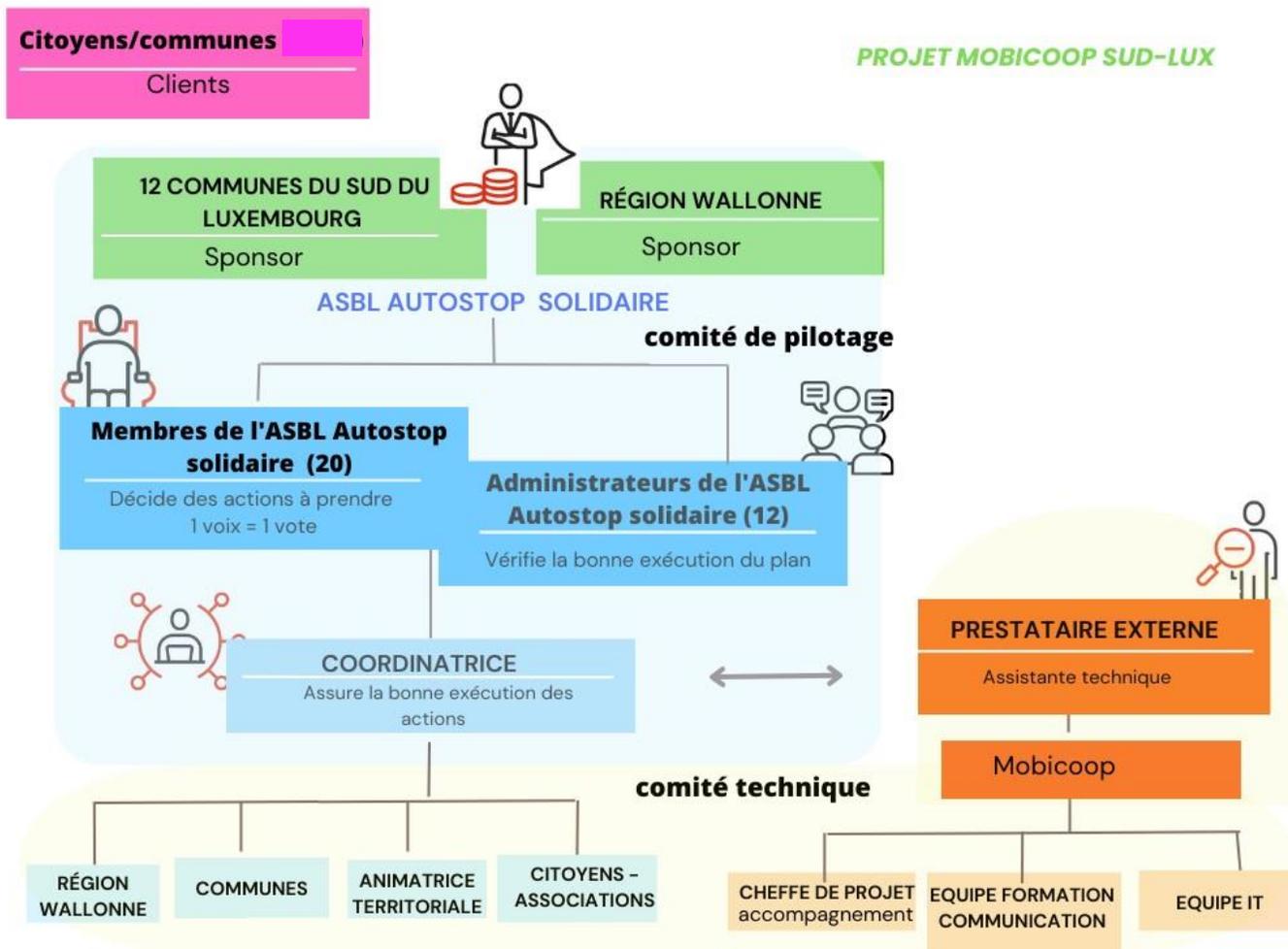
Projet Pilote : Mobicoop Sud-Lux Durée : 3 ans



Description	Objectifs	Résultats attendus	Aide
<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un dispositif d'autostop et de covoiturage serein avec des arrêts sur le pouce et une application.• Inciter au changement	<ul style="list-style-type: none">• Faciliter l'autostop et le covoiturage de proximité pour diminuer l'autosolisme• Proposer une offre complémentaire au transport en commun• Développer un réseau solidaire• Préserver l'environnement	<ul style="list-style-type: none">• 5.000 inscrits en 3 ans	<ul style="list-style-type: none">• Prestataire externe CISP Mobicoop• Société coopérative d'intérêt Collectif• Rezo pouce



Equipe



Accompagnement
Équipe d'experts en projets de mobilité

Mise à disposition d'outils
Plateforme web et appli
Outil admin (stats, emailing)
Kit de communication

Aide dans l'animation
Animathèque et outils pédagogiques



Concept



CREATION DE POINTS D'ARRETS

Sécurité



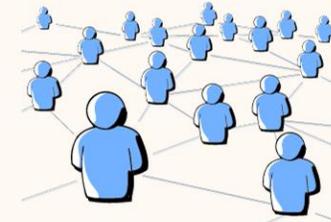
APPLICATION NUMÉRIQUE

Identification
GPS
Statistiques



ANIMATION TERRITORIALE

Animatrice
Citoyens
Communes



SYSTÈME D'ENTRAIDE

Formation d'un collectif
de personnes



mobicoop

Sud-Lux

Dispositif - Mobicoop



**rezo.
pouce**
Un service mobicoop

Fonctionnement



Deux utilisations possibles

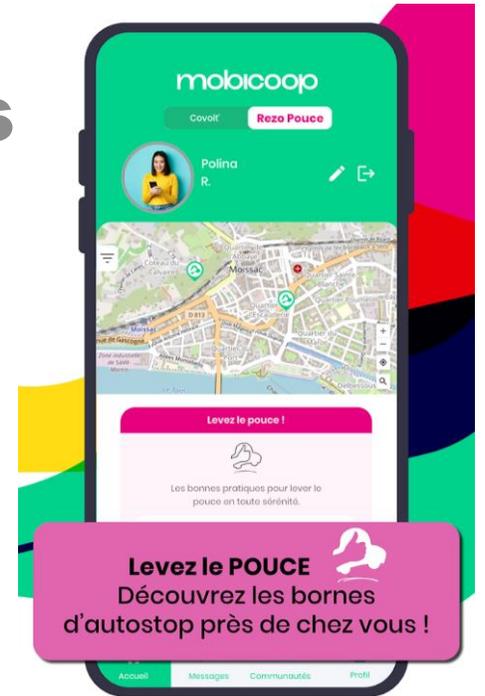
- En mode stop – Rezo Pouce :

- grâce à de nombreux **arrêts sur le Pouce**
 - à une **application** et un **onglet partir maintenant (facultatif)**,
- ➔ vous pouvez facilement vous retrouver pour partager vos trajets **non planifiés**.

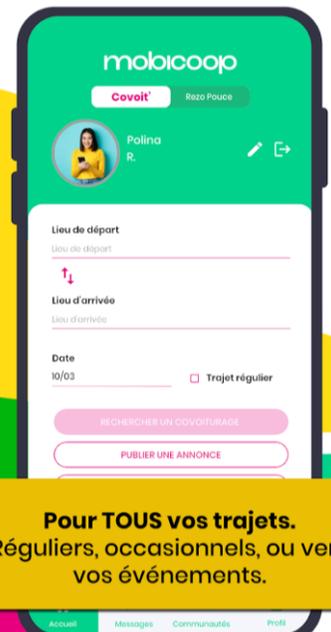
- En mode covoiturage - Covoit' :

- grâce à **application**
 - une **plateforme de covoiturage**,
- ➔ vous pouvez facilement organiser vos trajets à l'avance.

Mobicoop, c'est donc un mélange subtil de **covoiturage du quotidien** et **d'autostop pour tous** !



Levez le POUCE
Découvrez les bornes
d'autostop près de chez vous !



Pour TOUS vos trajets.
Réguliers, occasionnels, ou vers
vos événements.



Les outils

DES ARRÊTS
SUR LE
POUCE



UN SITE
INTERNET

**DES TRAJETS
DU QUOTIDIEN
ENTRE VOISINS**
Trouver des arrêts Rezo Pouce



L'APPLI



DES FICHES
MOBILITE PAR
COMMUNE



LA PANCARTE
DESTINATION,
UN OUTIL CLE !



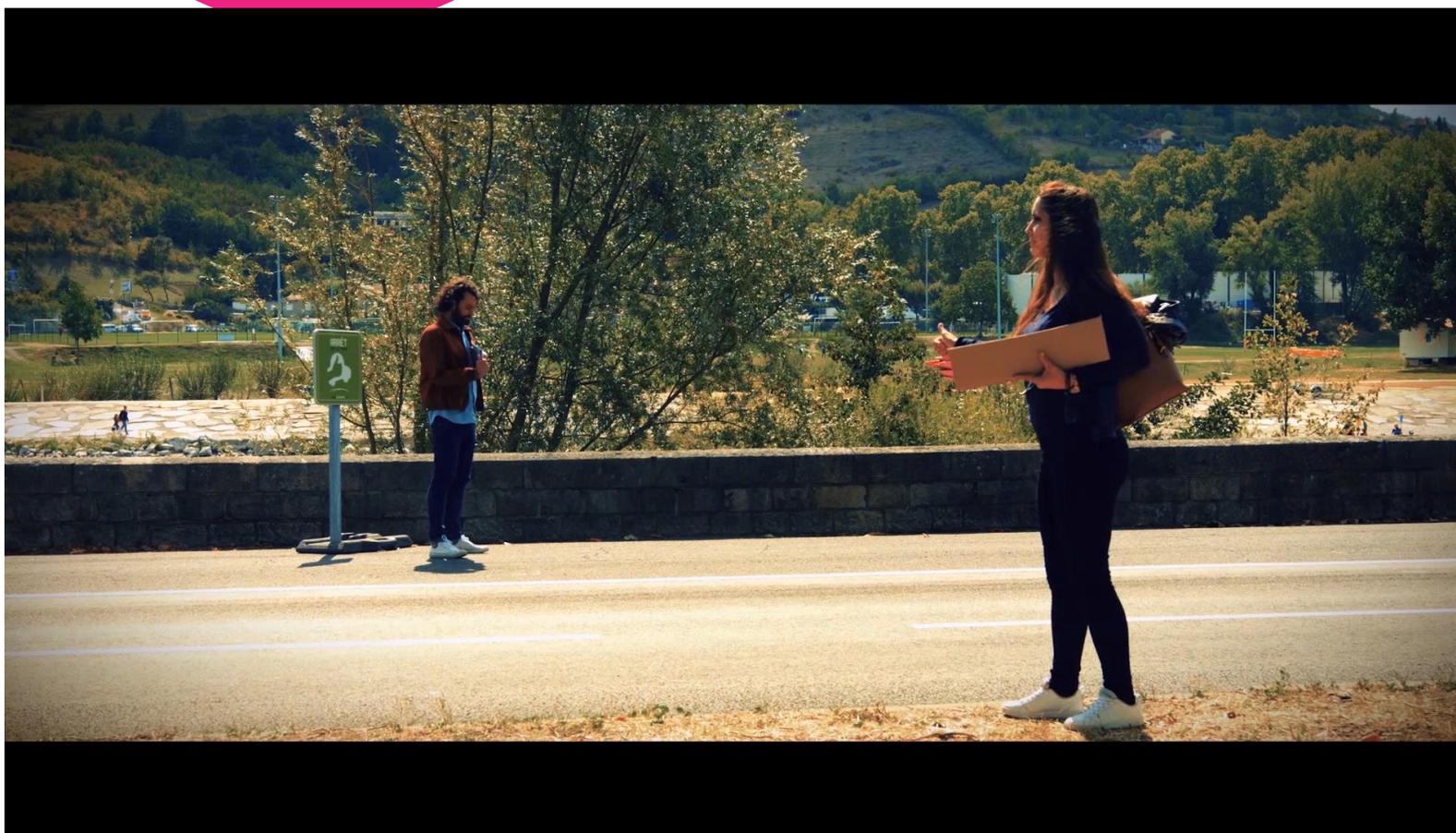
6 min

C'est le temps
d'attente moyen
- de 10 min
9 fois sur 10

Et ça marches !

Oui, avec la stop
attitude !

- 1 Arrêt sur le pouce
- 2 Une fiche destination
- 3 La confiance



mobicoop

Sud-Lux

Planification



**rezo.
pouce**

Un service mobicoop

Les étapes



mobicoop

Sud-Lux

Aide pour le lancement



**rezo.
pouce**

Un service mobicoop

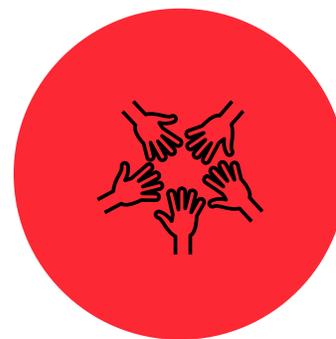
Rôles



Echanger sur le dispositif avec les agents de la commune et la coordinatrice



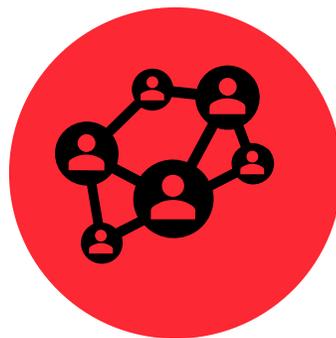
Proposer des actions ou aider dans les actions lors du lancement



Aider dans la phase test du projet en testant le dispositif



Mettre des affiches/flyers aux endroits clés de la commune



Faire connaître le projet à son réseau



S'unir pour réussir

Projet concret pour favoriser la mobilité solidaire

S'investir dans un projet innovant, social et environnemental

Faire partie d'un réseau pluricommunale engagé pour le bien commun

Être à la base du changement

Intéressé par une action ou plusieurs ?

Remplissez le formulaire d'intérêt ou

Contactez Mélanie Grégoire

autostop.solidaire@outlook.com

0473.48.13.00

mobicoop

Sud-Lux

Les arrêts sur le pouce



**rezo.
pouce**
Un service mobicoop

Localisation

- Réfléchir vers quelle direction les habitants se déplacent le plus
- Identifier un lieu et la destination (point d'arrivée)
- Identifier où il y a un flux de voitures
- Distance maximum entre le lieu et l'arrêt doit être de 500 m
- Taille du village – pertinent

→ Mettre le(s) arrêt(s)

- mettre un arrêt pour sortir du village,
- au retour on peut déposer la personne où elle le souhaite

<https://www.google.com/maps/d/u/0/edit?mid=1RMI46-bWwZdacej7gugQ5C--5GZLqOM&usp=sharing>

<https://acrobat.adobe.com/id/urn:aaid:sc:EU:fc642053-fda7-4c60-8226-c1a74d4a1a14>



Synthèse

- L'auto-stop existe de longue date et permet de se déplacer sans disposer de voiture.
- Il s'agit ici de donner une impulsion à cette pratique et de la faciliter en l'organisant pour lever certains obstacles inhérents à ce type de démarche (temps d'attente parfois long, rencontres hasardeuses...).
- Dans les communes concernées, rurales, la densité est faible, il est difficile de se passer de la voiture et d'augmenter la fréquence des transports en commun partout.
- Le projet propose de changer les habitudes de déplacement, dans un processus de mobilité active pour concilier préservation de l'environnement, efficacité des déplacements et cohésion sociale.
- En augmentant le nombre de personnes dans les voitures, le projet contribuera à diminuer l'empreinte carbone.
- La mise en place de ce système d'entraide permet également de tisser de nouveaux liens entre habitants.

Bouger en stop, c'est partager un moment de vie et de rencontre.



MERCI !



rezo.
pouce

Un service malacoop